

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DISPENSES OU BÉNÉFICES D'ÉPREUVES

Département des Examens et Concours
Examens Professionnels

Les dispenses ou les bénéfices de notes ne sont accordés que sur demande du candidat dans le cadre des possibilités prévues par la réglementation en vigueur (voir ci-dessous).

Dans tous les cas, ils doivent être justifiés par un diplôme ou un relevé de note.

Pour les particularités consulter le référentiel de chaque spécialité.

INSCRIPTION A UN CAP			
Titulaire d'un diplôme, d'un titre ou justifiant d'une certification européenne	Dispenses et bénéfices à la demande selon la réglementation en vigueur		
<p>❖ Titulaire d'un de ces diplômes ou titres BEP éducation nationale, BEP agricole ou maritime, CAP éducation nationale, CAP agricole ou maritime, BAC, BP, BT, DAEU, ou diplôme supérieur, ou titre enregistré au moins au niveau 4 de qualification dans le RNCP</p>	<p style="text-align: center;">Dispense</p> <p>1°) – Totalité des domaines généraux 2°) – Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique 3°) – Mathématiques-sciences physiques et chimiques 4°) – Education physique et sportive</p> <p style="text-align: center;">Durée des dispenses illimitée</p>		
<p>➤ Justifiant d'une certification européenne classée au moins au niveau 4 du cadre européen au CEC, comportant au moins une épreuve en langue française ou à défaut justifiant d'un niveau A2 en langue française</p>			
<p>➤ Justifiant d'une certification européenne classée au moins au niveau 4 du cadre européen au CEC, ne comportant pas d'épreuve en langue française</p>	<p style="text-align: center;">Dispense</p> <p>1°) – Mathématiques-sciences physiques et chimiques 2°) – Education physique et sportive</p> <p style="text-align: center;">Durée des dispenses illimitée</p>		
<p>❖ Titulaire d'un des diplômes ci-dessus comportant une épreuve obligatoire de langue vivante étrangère Ou justifiant d'une certification européenne avec au moins une épreuve de langue vivante autre que le français</p>	<p style="text-align: center;">Dispense</p> <p>De l'épreuve obligatoire de langue vivante étrangère selon la réglementation spécifique du CAP présenté.</p> <p style="text-align: center;">Durée des dispenses illimitée</p>		
<p style="text-align: center;">Refusé au même CAP</p> <p>Attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout abandon de notes est définitif. • On ne peut pas conserver les notes des sous-épreuves. • La dernière note obtenue est seule prise en compte. 	<p style="text-align: center;">Bénéfice des notes égales ou supérieures à 10/20</p> <p style="text-align: center;">Durée des bénéfices : 5 années consécutives</p>		
	<p style="text-align: center;">Report au choix des notes inférieures à 10/20</p> <p style="text-align: center;">Durée des reports : 5 années consécutives</p>		
<p>➤ Refusé à un BEP ➤ Refusé à un CAP différent</p> <p>Attention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une unité obtenue avant la session 2017 est une dispense d'unité. ➤ Une unité obtenue à partir de la session 2017 est un bénéfice de note. 	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 50%;">Unité obtenue avant 2017 = Dispense d'unité</td> <td style="width: 50%;">Unité obtenue à partir de 2017 = Bénéfice de note</td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">Dispense ou bénéfice de note des épreuves d'enseignement général pour des notes égales, supérieures ou inférieures à 10/20</p> <ul style="list-style-type: none"> - Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique - Mathématiques-sciences physiques et chimiques - Education physique et sportive <p style="text-align: center;">Durée des dispenses ou bénéfices : 5 années consécutives</p>	Unité obtenue avant 2017 = Dispense d'unité	Unité obtenue à partir de 2017 = Bénéfice de note
	Unité obtenue avant 2017 = Dispense d'unité	Unité obtenue à partir de 2017 = Bénéfice de note	

➤ **Attention :** Les certifications doivent être rédigées en français ou traduites par un traducteur assermenté.

Lien : **RNCP** : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/recherche>